

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2017

► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant le samedi qui précède le stage choisi** sera intégralement remboursée. Au delà, aucun remboursement n'est possible, quel qu'en soit le motif.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion. Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et des extraits du règlement intérieur et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à Le

Signature précédée de la mention **lu et approuvé.**

Stages Scilab

Fiche d'inscription
2017

► Étudiant ▾

NOM

PRÉNOM

Adresse

Tél fixe Tél portable

e-mail @

Bac obtenu en Section Spécialisation Mention

Établissement fréquenté en 2016-2017

Filière : ECS
 ECE

Année : 1^e année
 2^e année

► Stage(s) choisi(s) ▾

"1^e année" (Notions de base • 20-21 mai 2017) **300 €**

"2^e année" (Approfondissement • 18-19 mars 2017) **300 €**

Date et signature obligatoires au verso

ipesup

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2017

Sera retourné visé par le secrétariat

► Inscription ▽

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée ni par téléphone ni par télécopie.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▽

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, l'IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant le samedi qui précède le stage choisi** sera intégralement remboursée. Au delà, aucun remboursement n'est possible, quel qu'en soit le motif.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▽

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Visa ipesup

Affranchir
au tarif
lettre en
vigueur

Melle - M.

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à notre stages "Scilab" et nous vous en remercions.

● Stage choisi

"1^e année" (Notions de base • 20-21 mai 2017)

"2^e année" (Approfondissement • 18-19 mars 2017)

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions